MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Service d'infrastructure de la Défense
SID Sud-Est

DAF_2026_001300

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

MAITRE D'OUVRAGE

ETAT

MINISTÈRE DES ARMÉES

CONDUCTEUR D'OPÉRATION :

SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE SUD-EST

OBJET DU MARCHÉ :

MONTAUBAN (82) Quartier Doumerc - 17RGP - PIM autrement 2025-sécurisation de l'accès au quartier

Fourniture d'un poste de sécurité modulaire blindé

SID-SE 26 286 - COSI 468367

NON PROTÉGÉ

Table des matières

1 GENERALITES 3

1.1 CONTEXTE 3

1.2 OBJET DU MARCHÉ 3

1.3 CONSTITUTION DU PRIX 4

2 QUALITE, CRITERE 5

2.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DES FOURNITURES 5

2.2 QUALITÉ ET NORMES 7

3 CONDITION DE LIVRAISON 7

3.1 LIEU DE LIVRAISON 7

3.2 TRANSPORT DU MATÉRIEL 7

3.3 DÉLAI DE LIVRAISON 7

4 RECEPTION, GARANTIES 8

4.1 RÉCEPTION 8

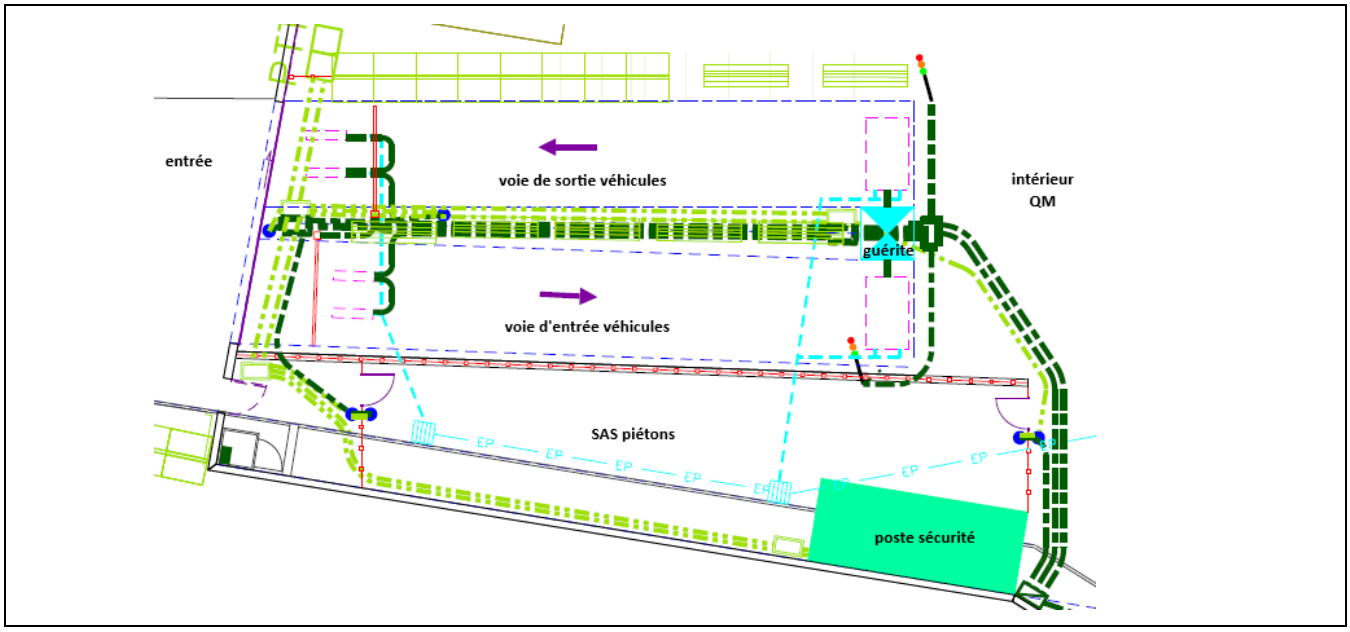
4.2 GARANTIES 8

1 GENERALITES

1.1 CONTEXTE

Dans le cadre du renforcement de la sécurité du Quartier militaire Doumerc à Montauban, occupé par le 17ième Régiment du Génie Parachutiste, un marché de travaux va être engagé pour modifier l'accès ouest du quartier avec la mise en place de divers dispositifs de sécurité et de contrôle d'accès. Le présent marché de fourniture s'intègrera dans le marché global de travaux et comprend uniquement la fourniture d'un poste de sécurité blindé.

Par ailleurs, il est indiqué pour information aux entreprises soumissionnaires, qu'une guérite elle aussi blindée, est prévue dans le marché global de travaux qui sera passé en un lot unique, avec un seul prestataire ou en groupement d'entreprises.



Configuration du poste de sécurité dans l'aménagement global de l'entrée

Maître d'ouvrage : Ministère des Armées

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Directeur du Service d'Infrastructure de la Défense Sud-Est.

Maître d'œuvre : Section Travaux de l'Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Montauban (USID de Montauban)

Chargé d'affaire pour la section travaux : FISCHER Christophe (06 81 04 61 91)

Mail : *christophe2.fischer@intradef.gouv.fr*

1.2 OBJET DU MARCHÉ

Le marché se décompose en un seul lot et une seule tranche.

Le marché concerne la fourniture à pied d'oeuvre d'un poste de sécurité blindé.

1.3 CONSTITUTION DU PRIX

Le marché est à prix global et forfaitaire.

La décomposition demandée pour le prix comprend :

- Le transport sur la quartier Doumerc depuis le lieu de fabrication ;
- L'ossature métallique du poste de sécurité ;
- L'isolation laine de roche des parois et du toit ;
- L'enveloppe blindée ;
- La peinture extérieure ;
- Les châssis et vitrages blindés ;
- Le revêtement intérieur pour mur et plafond ;
- La porte blindée ;
- Les trappes à feu ;
- Le passe document ;
- Les tablettes pour comptoir ;
- La cloison intérieure ;
- La porte intérieure ;
- Le sol PVC ;
- La trappe de visite au sol ;
- Les descentes d'eau ;

Le poste sera déchargé et mis en place sur son lieu définitif à sa livraison ;

Le déchargement du poste est à la charge du 17°RGP.

2 QUALITE, CRITERE

2.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DES FOURNITURES

Les dimensions du poste de sécurité seront 2,40 m de largeur pour 6,00 m de longueur et 2,45 de hauteur hors sol.

Les caractéristiques demandées pour le poste de sécurité sont les suivantes :

- modèle ignifuge ;
- les parois latérales et la porte auront une face externe en acier pare-balles avec un niveau de blindage minimum FB6 ;
- les parois extérieures seront revêtues d'une peinture anticorrosion et de deux couches de peinture polyuréthane à deux composants, couleur RAL 7003 gris mousse ;
- les parois latérales, le toit et la porte seront doublées de panneaux de laine de roche d'une épaisseur de 60 mm et résistant au feu jusqu'à 30 min ;
- les parois internes et le plafond seront recouvertes de feuilles de bakélite imperméables et ignifuges de 10 mm d'épaisseur ;
- le toit sera en acier avec apprêt et revêtement supérieur anticorrosifs en polyuréthane de type marin extra-forts, point de levage, isolé par panneaux de laine de roche (épaisseur 60mm), résistant au feu jusqu'à 30min. Le toit sera équipé de dispositif permettant l'écoulement et l'évacuation des eaux de pluies vers une (ou 2) descente(s) préfixée(s) sur le container ;
- plancher technique métallique isolé par de la laine de roche épaisseur 60 mm, et revêtu d'un sol en PVC anti-dérapant ;
- le poste de sécurité aura trois châssis fixes de mêmes dimensions avec des vitres pare-balles multicouche, deux vitres sur une face frontale donnant sur le sas piéton et les voies d'accès, et une vitre sur la face latérale donnant sur le portail et portillon de l'entrée.
- Pour les vitrages, il est demandé un niveau de résistance minimum BR6, et avec une couche intérieure en polycarbonate à revêtement dur afin d'éviter tout éclat. Le verre est fixé sur un cadre boulonné afin de faciliter la maintenance, joints en PVC supplémentaires et scellant à basse température sur tous les vitrages ;
- sur la seconde face latérale sera située la porte d'accès blindée partiellement vitrée à hauteur d'homme (verre feuilleté pare-balle BR6) ;
- équipé de 3 trappe à feu 160x280 mm FB 6 (1 frontale et 2 latérales) ;
- équipé d'un passe-documents FB 6 ;
- équipé d'un hygiaphone y compris gaine et câblage en attente au plafond à l'aplomb de la trappe de visite ;
- une trappe de visite au sol pour les futurs passages de câbles, montée sur une charnière et avec une poignée ou un anneau incrusté pour le levage ;
- équipé de tablettes sur 80 % de la longueur des faces frontale et latérale du bureau ;
- division de l'espace du module en deux pièces séparées par une cloison munie d'une porte. La plus grande pièce consistera en un bureau et comprendra les deux vitrages blindés et les deux trappes à feu associées, le passe document muni un interphone et la tablette. La seconde pièce consistera en une chambre comprenant la troisième vitre blindée avec la trappe à feu associée, et la porte de sortie partiellement vitrée ;

Pour la porte, il est demandé les caractéristiques suivantes :

- classe de résistance à l'effraction CR4 selon EN 1627-1630 ;
- paumelles soudées ;
- anti-dégondages rectangulaires ;
- serrure mécanique, fourniture de 3 clés ;
- joint EPDM en feuillure 3 côtés ;
- poignée de tirage extérieure ;
- béquille intérieure pour sortie libre ;
- parcloses intérieures vissées ;

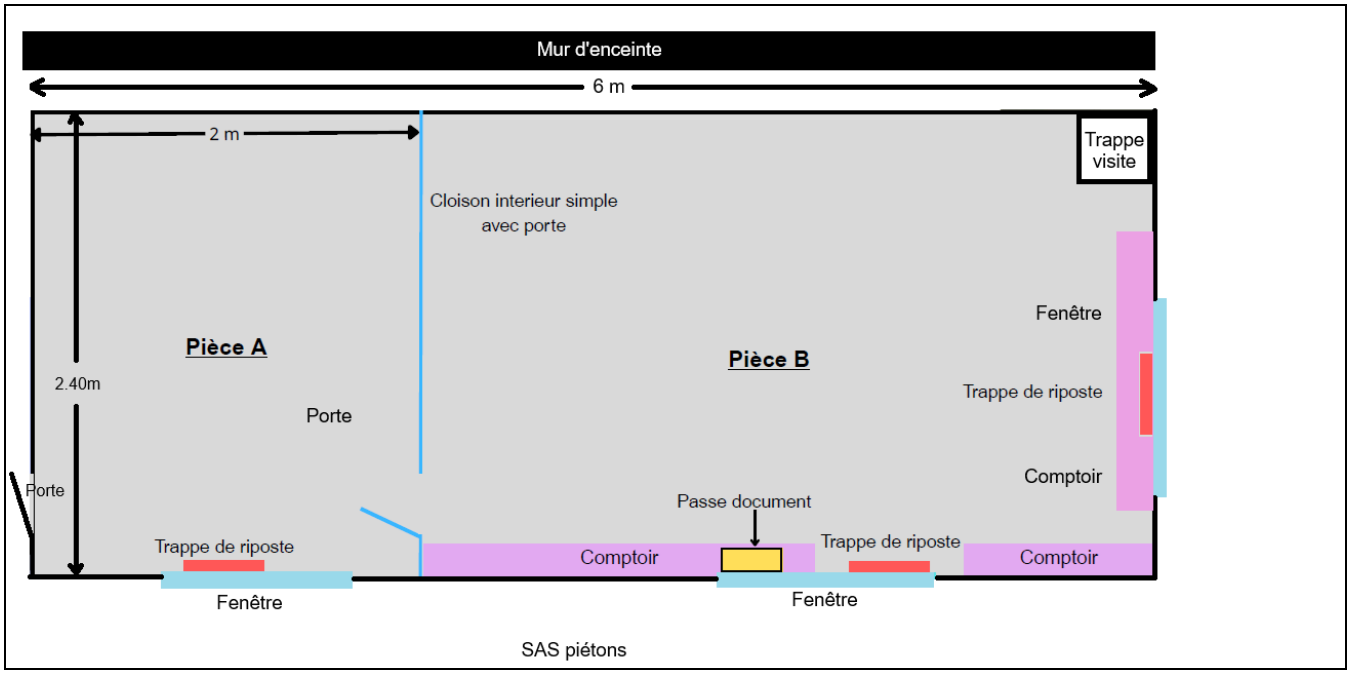
- butée de porte lourde ;
- finition peinture identique aux parois.

Le poste de sécurité doit être manœuvrable par levage avec une grue sur 4 points d'ancrage.

Le poste de sécurité, doit être équipé dans un de ses angles d'une trappe au sol de 0,60mx0,60m pour donner l'accès à la future chambre de tirage qui sera le point de sortie des différents câbles à tirer et à rentrer dans le poste de sécurité. Cette trappe sera équipée de cornières en Inox (bords de trappe et périphérie du trou) venant en recouvrement du sol en PVC et sera percée dans un de ses angles pour permettre le passage des câbles dans une goulotte de dimensions 20cmx10cm.

L'intérieur du poste de sécurité sera aménagé par l'électricien du marché global de sécurisation de l'entrée du quartier Doumerc. Ce prestataire aura à sa charge les prestations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- la fourniture et pose d'un plafonnier à leds pour chaque pièce ;
- la fourniture et pose d'un éclairage extérieur à leds au-dessus du guichet passe document ;
- la fourniture et pose de prises de courant et RJ45 ;
- la fourniture et pose des différents coffrets élec. et télécom ;
- la fourniture et pose des différents câbles d'alimentation sous goulotte PVC ;
- la fourniture et pose d'une climatisation réversible ;



Configuration de l'intérieur du poste de sécurité

2.2 QUALITÉ ET NORMES

Les caractéristiques de résistance balistique demandée sont les suivantes :

- Acier : FB6 EN1522 ou FB7 EN 1522 (pour les parois latérales)

- Vitre : BR6 EN1064 ou BR7 1064

Les caractéristiques de résistance du revêtement de sol sont les suivantes :

- Sol PVC : NF UPEC U3 P3 E3 C2

3 CONDITION DE LIVRAISON

3.1 LIEU DE LIVRAISON

La livraison incluse dans le marché sera franco de port à l'adresse suivante :

17 ième Régiment du Génie Parachutiste
Quartier Militaire Doumerc
42, Avenue du 10ième Dragons
82 000 Montauban

La livraison sera assurée hors jours fériés et week-end et obligatoirement pendant les heures d'ouverture du quartier Doumerc. Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 le matin et de 13h00 à 17h00 l'après-midi. Le vendredi uniquement entre 8h00 et 12h00.

Si le matériel comporte une déformation quelconque lors de sa livraison, celui-ci sera refusé et renvoyé au fournisseur pour réparation. Les coûts de transport supplémentaires et de réparation resteront à la charge du titulaire.

3.2 TRANSPORT DU MATÉRIEL

La livraison se fera par camion en empruntant les voies du domaine public.

Le titulaire devra s'assurer que les voies empruntées sont adaptées au gabarit du convoi prévu pour le transport du poste de garde. Le transport se fera dans le respect des normes de circulation et de sécurité en vigueur.

3.3 DÉLAI DE LIVRAISON

A compter de la notification, le titulaire retenu aura un délai de **deux mois** maximum pour assurer la livraison.

Dans leur offre, les entreprises stipuleront impérativement leur délai de livraison.

4 RECEPTION, GARANTIES

4.1 RÉCEPTION

Les manquements constatés lors de la réception donneront lieu à un état de manque ou de détérioration ou d'impossibilité d'utilisation. Celui-ci sera transmis à l'entreprise qui devra par tous les moyens qu'elle a à sa disposition, procéder au remplacement des équipements, finitions … non conformes ou absentes ou à leur réparation dans un délai de 15 jours.

Au cas où une carence quelconque de l'entreprise, postérieure à l'état de réception, compromettrait la livraison du matériel restant, le pouvoir adjudicateur pourrait se faire fournir ce matériel par un autre fournisseur et retrancher du prix global toutes les dépenses qui en résulteraient. De plus les pénalités prévues au CCAP seront appliquées

4.2 GARANTIES

La garantie ne peut être inférieure à 8 ans y compris l'anticorrosion. Le candidat indiquera la durée des garanties qu'il accorde.

Les équipements et fournitures sont garantis contre tous vices de fabrication ou de fonctionnement. La garantie s'entend remplacement ou remise en état des pièces défectueuses, main d'œuvre nécessaire et réglage, frais de port et d'emballage du matériel.